

Classes de première générale et de première technologique

Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2019-2020

NOR : MENE1908240N

note de service n° 2019-032 du 1-4-2019

MENJ - DGESCO MAF 1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeurs de lettres

Références : arrêté du 17-1-2019

Le programme de français fixe quatre objets d'étude pour la classe de première : la poésie du XIXe siècle au XXIe siècle, la littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle, le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle, le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle. Chacun des objets d'étude associe une œuvre (ou une section substantielle et cohérente d'une œuvre) et un parcours permettant de la situer dans son contexte historique et générique. Le programme national de douze œuvres, renouvelé par moitié tous les ans, définit trois œuvres par objet d'étude, parmi lesquelles le professeur en choisit une et son parcours associé.

La liste des œuvres et des parcours inscrits au programme de première pour l'année scolaire 2019-2020 et pour les épreuves anticipées de la session 2021 du baccalauréat est la suivante :

Classe de première de la voie générale

Objet d'étude : La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle

- Victor Hugo, *Les Contemplations*, livres I à IV / parcours : Les Mémoires d'une âme.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* / parcours : Alchimie poétique : la boue et l'or.
- Guillaume Apollinaire, *Alcools* / parcours : Modernité poétique ?

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle

- Montaigne, *Essais*, « Des Cannibales », I, 31 ; « Des Coches », III, 6 [translation en français moderne autorisée] / parcours : Notre monde vient d'en trouver un autre.
- Jean de La Fontaine, *Fables* (livres VII à XI) / parcours : Imagination et pensée au XVIIe siècle.
- Montesquieu, *Lettres persanes* / parcours : Le regard éloigné.

Objet d'étude : Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle

- Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves* / parcours : individu, morale et société.
- Stendhal, *Le Rouge et Noir* / parcours : Le personnage de roman, esthétiques et valeurs.
- Marguerite Yourcenar : *Mémoires d'Hadrien* / parcours : Soi-même comme un autre.

Objet d'étude : Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle

- Jean Racine, *Phèdre* / parcours : Passion et tragédie.
- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* / parcours : La comédie du valet.
- Samuel Beckett, *Oh ! Les Beaux jours* / parcours : Un théâtre de la condition humaine.

Classe de première de la voie technologique

Objet d'étude : La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle

- Victor Hugo, *Les Contemplations*, livres I à IV / parcours : Les Mémoires d'une âme.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* / parcours : Alchimie poétique : la boue et l'or.
- Guillaume Apollinaire, *Alcools* / parcours : Modernité poétique ?

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle :

- Montaigne, *Essais*, « Des Cannibales », I, 31 ; [translation en français moderne autorisée] / parcours : Notre monde vient d'en trouver un autre.
- Jean de La Fontaine, *Fables* (livres VII à IX) / parcours : Imagination et pensée au XVIIe siècle.
- Voltaire, *L'Ingénu* / parcours : Voltaire, esprit des Lumières.

Objet d'étude : Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle

- Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves* / parcours : individu, morale et société.
- Jules Verne, *Voyage au centre de la Terre* / parcours : Science et fiction.
- Nathalie Sarraute, *Enfance* / parcours : Récit et connaissance de soi.

Objet d'étude : Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle

- Molière, *L'École des femmes* / parcours : Comédie et satire.
- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* / parcours : La comédie du valet.
- Samuel Beckett, *Oh ! Les beaux jours* / parcours : Un théâtre de la condition humaine.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart